

COMMUNE DE GOUGENHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2026 à 17h à la mairie
Sous la présidence de M. Alphonse MULLER, doyen de l'assemblée
Date de convocation : 17/03/2026

Conseillers élus et en fonction : 15 Quorum : 8 Conseillers présents : 14 et représentés : 1

DCM 2026 - 67163 – 16 Election du maire

Étaient présents : Laurent KRIEGER (maire), Denis STAHL (1^{er} adjoint), Nathalie WROBEL (2^{ème} adjoint), Matthieu STOLL (3^{ème} adjoint), Alphonse MULLER, Astrid SCHMITT, Pascal SCHMITT, Danielle BRESSOLIER-FAIVRE, Delphine SIMON, Véronique GARNIER, Pascale MULLER, Frédéric MOSTER, Ludovic CRIQUI, Charlene ROESSLER

Était absente : Johanne STOERKEL (procuration)

Vote : Pour à l'unanimité

Le 21 mars 2026 à 17h30

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Alphonse MULLER, le plus âgé des membres du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

M. Laurent KRIEGER : 15 voix (quinze voix)

- M. Laurent KRIEGER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

La secrétaire de séance, Magali THOMAS-MOUKERT

Pour extrait conforme
Le Maire, Laurent KRIEGER

ip

LAURENT KRIEGER
maire
27 mars 2026

